

Commune de CHAMPSAC  
1, Rue des Fontaines  
87230 CHAMPSAC

N° 2024/040  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 30 août 2024

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Pour : 11

Contre : 2

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 août

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,  
sous la Présidence de Madame GIAMBELLUCO Emeline, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/08/2024

Présents : Mmes GIAMBELLUCO, CHADELAUD, LE GAL, MAIGNE, RAMA, ROCHE  
MM. PROVILLE, TALLET, CURNIER, LACOUR, VAUDON R., WACHENHEIM

Absents : Sylvain THOMAS, Florent VAUDON, Jean-Pierre CHALARD

Pouvoirs : M. THOMAS a donné pouvoir à Mme MAIGNE

Secrétaire de séance : Sophie LE GAL

2024-040

Fonds de soutien aux lieux de convivialité pour l'achat du bar-hôtel  
"Le Champsac" - au profit de la commune de CHAMPSAC

Il s'agit d'autoriser Madame le Maire à réaliser une demande de subvention dans le cadre d'un fonds qui s'appelle Fonds de soutien aux lieux de convivialité.

La demande de subvention est déposée pour un montant de 8 603 € HT.

L'adjointe, en charge du dossier, précise que ce fonds prend en charge 50% des travaux, des outils de gestion, et une bourse de fonctionnement de la première année des lieux ouverts.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'autoriser Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention

Ainsi dit et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
En Mairie le 02 septembre 2024

Mme le Maire,  
Emeline GIAMBELLUCO

Certifiée exécutoire le : 02 septembre 2024

Reçue en S/Préfecture le :

Publié ou notifié le :



Accusé de réception en préfecture  
087-218703601-20240830-2024DB040-DE  
Reçu le 05/09/2024